

## BARBEZIEUX SAINT HILAIRE

### PÉRIMÈTRE DE PROTECTION MODIFIÉ (PPM)



Sur les abords de l'église de Saint-Hilaire

(ISMH 30/04/2013)

GHECO urbanistes

I. Berger-Wagon

## SOMMAIRE

Introduction	p.
1- Présentation du monument	p.
a) La ville de Barbezieux Saint Hilaire, contexte socio-économique	p.
b) Contexte historique	p.
c) Les monuments historiques de la ville	p.
2 – L'église de Saint Hilaire inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques	p.
a) Situation du monument	p.
b) Note historique sommaire	p.
c) Effet juridique du monument historique	p.
d) Description du monument historique	p.
3 – Les abords du monument historique	p.
a) Relief	p.
b) Végétation, paysage et environnement	p.
c) Environnement bâti	p.
d) Cosensibilité	p.
e) Caractère des lieux	p.
4- Le projet urbain : le Plan Local d'Urbanisme	p.
5 – Carte des perspectives majeures des abords de l'église	p.
6 – Justification du Périmètre de Protection Modifié	p.
7 – Le périmètre de protection modifié	p.
Bibliographie	p.

## Textes de référence sur la modification du périmètre de protection des immeubles classés ou inscrits

### Le code du Patrimoine

#### Article L621-30-1

• Modifié par LOI n°2010-788 du 12 juillet 2010 - art. 240 - Abrogé par LOI n°2012-387 du 22 mars 2012 - art. 106

« Est considéré, pour l'application du présent titre, comme étant situé dans le champ de visibilité d'un immeuble classé ou inscrit tout autre immeuble, nu ou bâti, visible du premier ou visible en même temps que lui et situé dans un périmètre de 500 mètres.

.../...

Le périmètre prévu au premier alinéa peut être modifié par l'autorité administrative, sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France après accord de la commune ou des communes intéressées et enquête publique, de façon à désigner des ensembles d'immeubles bâtis ou non qui participent de l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité.

.../...

Lorsque la modification du périmètre est réalisée à l'occasion de l'élaboration, de la modification ou de la révision d'un plan local d'urbanisme ou d'une carte communale, elle est soumise à enquête publique par le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, en même temps que le plan local d'urbanisme ou la carte communale. L'approbation du plan ou de la carte emporte modification du périmètre.

Le tracé du périmètre prévu par le présent article est annexé au plan local d'urbanisme dans les conditions prévues à l'article L. 126-1 du code de l'urbanisme.

Les enquêtes publiques conduites pour l'application du présent article sont réalisées conformément au chapitre III du titre II du livre Ier du code de l'environnement du code de l'environnement. »

### La loi Solidarité et Renouvellement Urbain

La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000, relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU), prévoit dans son article 40, la possibilité de modifier le périmètre de protection des monuments historiques. L'ordonnance du 8 septembre 2005 permet de réaliser cette procédure à tout moment et pour l'ensemble des communes. Les dispositions suivantes sont désormais insérées à l'article L.621-30-1 du code du patrimoine :

« Le périmètre prévu (rayon de 500m autour du monument historique) peut être modifié par l'autorité administrative, sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France après accord de la commune ou des communes intéressées et enquête publique, de façon à désigner des ensembles d'immeubles bâtis ou non qui participent de l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité. »

Le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine fait état de l'indétermination de certaines servitudes du monument historique (rayon de 500m) par rapport aux enjeux locaux. Ce nouvel instrument permet de réserver l'action de l'architecte des Bâtiments de France aux zones les plus sensibles, situées autour du monument protégé et en relation étroite avec celui-ci (visuelle, urbaine, historique)

## 1 – PRESENTATION DU MONUMENT

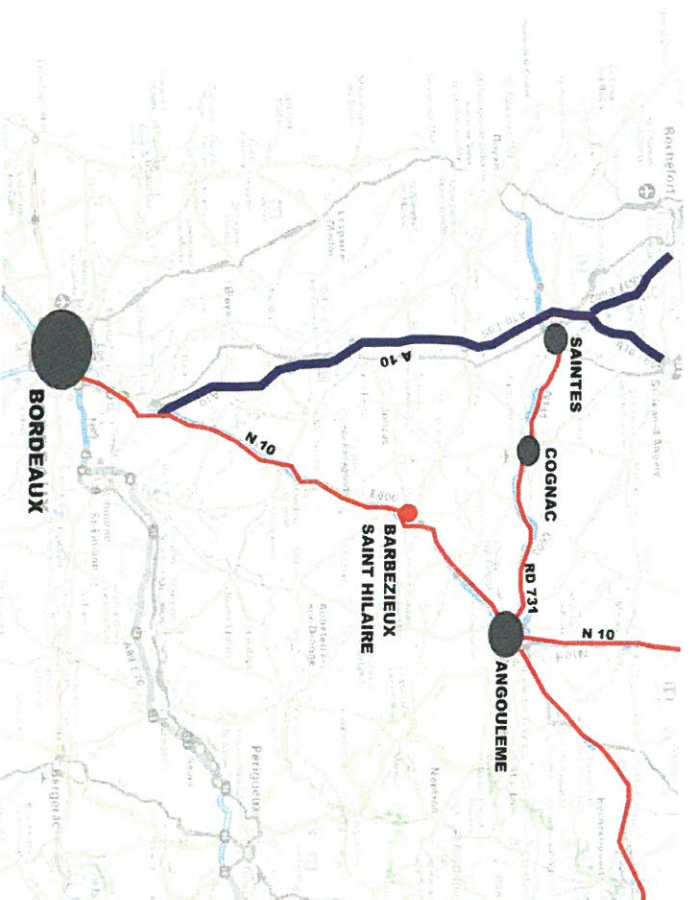
a) La ville de Barbezieux Saint-Hilaire, contexte socio-économique

La commune de Barbezieux-Saint-Hilaire est située dans le Sud-ouest du département de la Charente. Les principales villes les plus proches sont :

- o Cognac (33 km soit 36 mn),
- o Angoulême (34 km soit 40 mn),
- o Bordeaux (84 km soit 1h15),

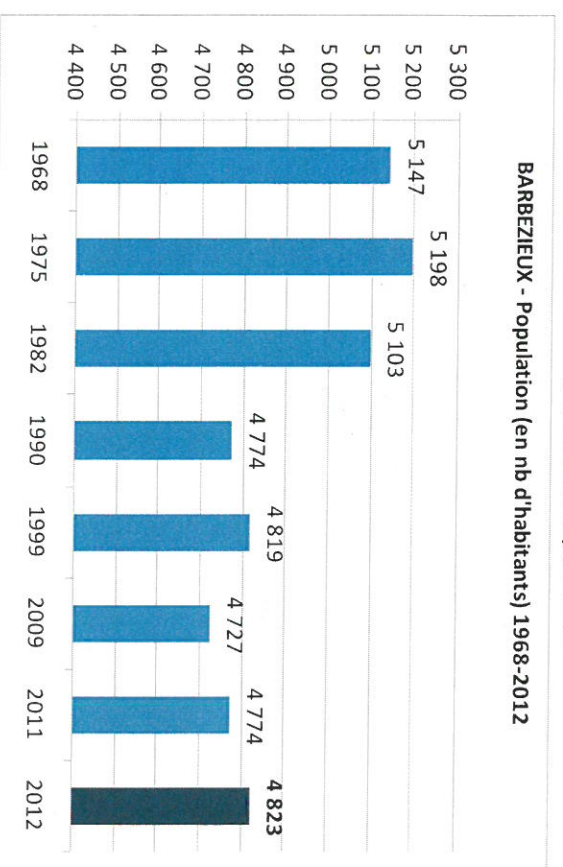
D'une superficie de 26,55 km<sup>2</sup>, le territoire communal est très étendu, limité au Nord par le Né et à l'Est par le Condéon.

*Cartes de situation*



Au 1er janvier 2012, la communauté de communes du Blanzacais rejoint la communauté de communes des 38 sud Charente. Cette fusion crée une intercommunalité dont regroupant 4 cantons et un nombre de 46 communes, couvrant ainsi plus de 50% du territoire du pays Sud Charente.


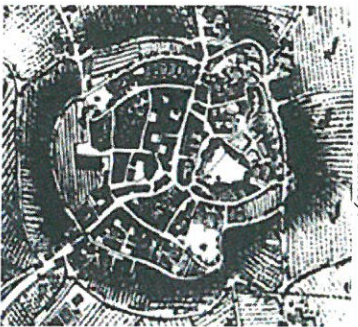


*Evolution de la population depuis 1968*



Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2009-RP2011 exploitations principales – population légale 2012, publiée au 1<sup>er</sup> janvier 2015



b) Contexte historique

MOYEN AGE		ANCIEN REGIME		LE XIX e SIECLE		XX e SIECLE	
<p><b>La naissance de Barbezieux ;</b> Une structure bipolaire :</p> <p>La formation du bourg castral (autour du château) et du bourg monastique (autour du prieure Notre Dame, actuelle église Saint-Mathias).</p> <p><b>Reconstitution de Barbezieux au XIème siècle</b></p>	 <p>Source : Etude archéologique - 4B Sud Charente - projet de requalification de la place de Verdun.</p>	<p><b>1ère période - des temps troubles :</b></p> <p>En 1652, pendant la Fronde, le château de Barbezieux est pris par l'armée royale.</p> <p>Les conflits entre catholiques et protestants marquent la ville dont les traces sont encore visibles (la rue Hunaud quartier sud de la ville fait référence aux huguenots). L'église Saint-Mathias profite de pierres issues de la démolition du temple protestant pour se conforter.</p> <p>1750, date du premier plan connu (plan de Trudaine).</p>	 <p><b>2ème période - L'accroissement de la prospérité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une position stratégique : au centre d'une région agricole de qualité, (vignes et céréales).</li> <li>- Parallèlement, quelques activités de productions manufacturées (les tanneries et la fabrication des toiles).</li> </ul> <p>La ville devient un gros <b>bourg marchand</b> sous l'autorité d'un seigneur. En 1760, Barbezieux était devenue le <b>siège d'une nouvelle élection</b> comptant 125 paroisses, démembrées de celles de Saintes.</p> <p><b>Barbezieux petite capitale administrative.</b></p>	<p><b>Constitution de la morphologie actuelle et édification périurbaine :</b></p> <p>1800 : la création de larges <b>promenades</b> plantées à l'extérieur des remparts, confirme le nouveau statut urbain de la ville.</p>		<p><b>Des transformations modernes des équipements :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la création ou l'agrandissement de nombreux équipements scolaires, sportifs, médicaux en périphérie du bourg ancien ;</li> <li>- la création de logements collectifs et individuels accessibles à tous, en particulier dans le quartier Nord de la ville ;</li> <li>- l'électrification qui a profondément modifié les modes de vie ;</li> <li>- le renforcement et l'assainissement de la voirie, qui a transformé l'environnement urbain.</li> </ul>	<p><b>Eléments majeurs :</b></p> <p>Période où se forme une grande partie des rues commerçantes que l'on connaît aujourd'hui et poursuite de la modernisation des infrastructures engagées au XVIIIème</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le <b>déensclavement du centre</b> ancien (amélioration des accès).</li> <li>- la dynamique des nouveaux équipements pour les institutions (mairie, tribunal, bureau de poste, hôpital...)</li> <li>- des <b>transformations liées à l'industrie</b> : maisons ouvrières, villas des faubourgs, fabriques...</li> </ul> <p><b>Localisation des équipements au XXème siècle</b></p> 

### Evolution de la ville de Barbezieux Saint-Hilaire

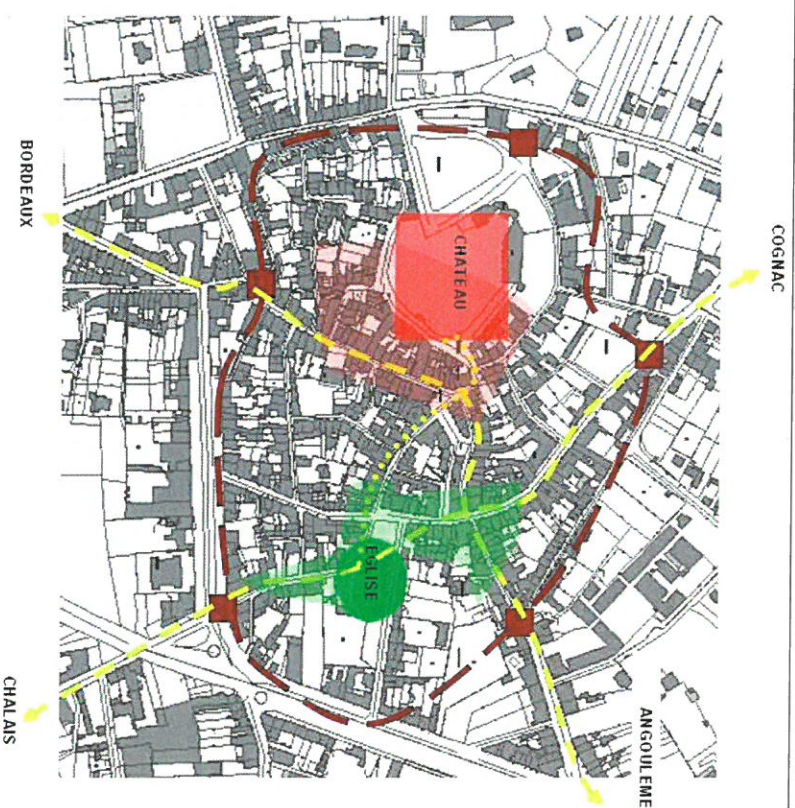
Barbezieux-Saint-Hilaire se forme autour d'une structure bipolaire avec son château d'un côté et son prieuré monastique de l'autre. Ce noyau urbain, présentant déjà des axes commerçants, est entouré par une muraille dès le XIIe siècle. Après de nombreuses transformations sous l'Ancien Régime, la commune connaît un accroissement de sa prospérité qui dessine une nouvelle organisation urbaine, notamment avec la création de promenades à l'extérieur des murailles à la fin du XVIIIe siècle.

Le XVIIIe siècle est marqué par des reconstructions en pierre dans la ville intramuros avec l'édification d'hôtels luxueux qui témoignent aujourd'hui de cette période faste. La ville s'étend, au-delà des fortifications. Le XIXe siècle vient marquer une étape importante en conférant à la ville sa morphologie actuelle.

La morphologie urbaine de Barbezieux est directement héritée de son histoire et notamment de son histoire religieuse.

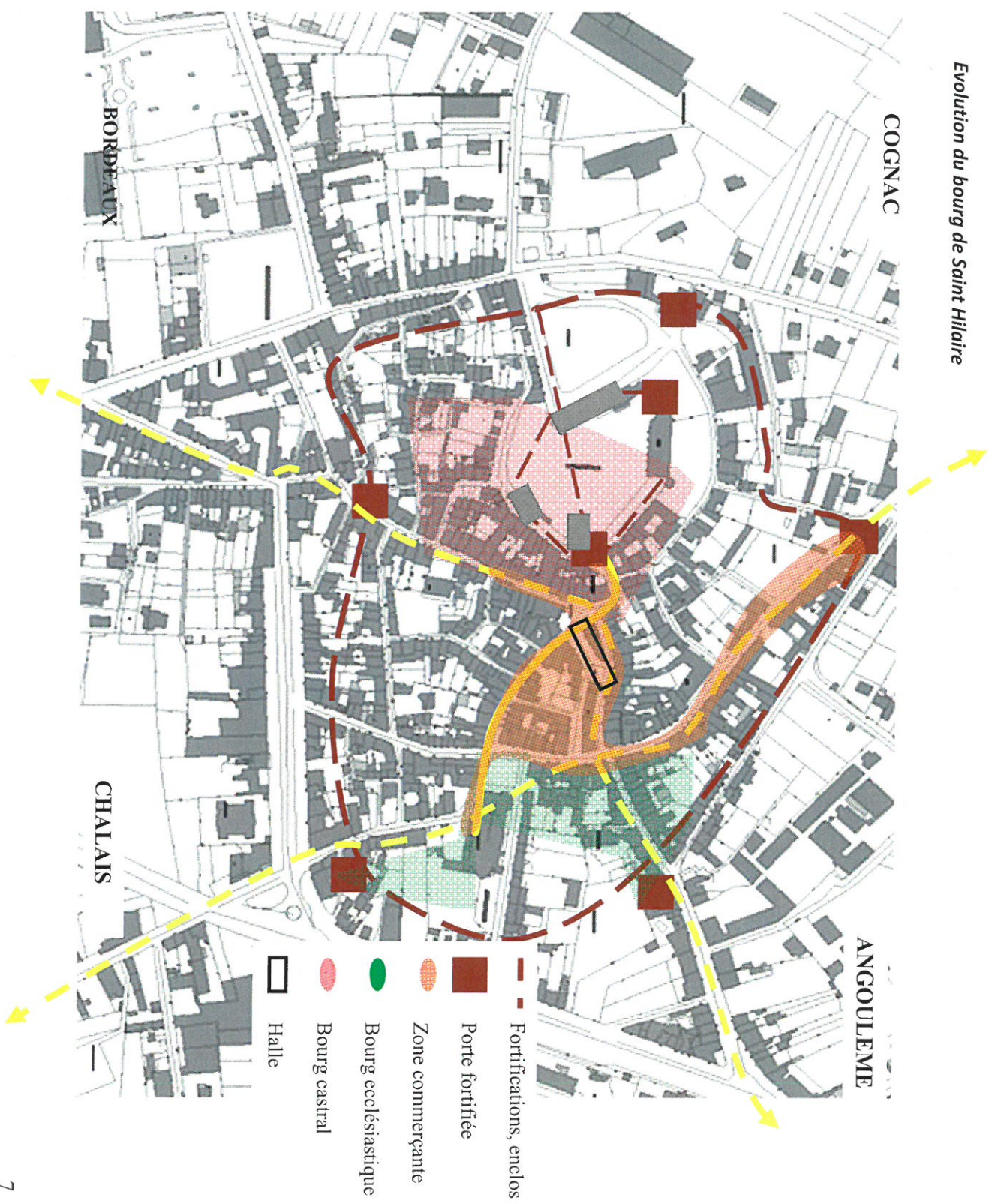
Ainsi on observe :

- **le centre urbain** constitué dans l'enceinte de l'ancienne ville fortifiée, qui au fil du temps est sorti des anciens remparts en s'étendant dans les faubourgs. Plus récemment l'urbanisation a continué le long des axes majeurs, vers l'espace périurbain.
- **les écarts et hameaux** constitués autour d'anciens corps de fermes ou de l'église de Saint-Hilaire.





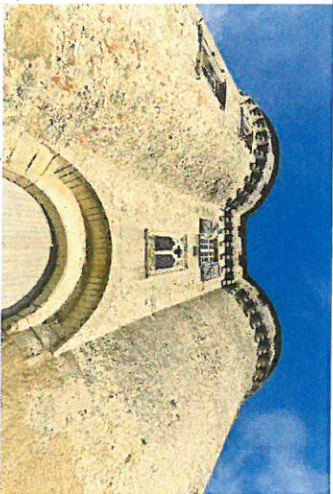
*Evolution du bourg de Saint Hilaire*



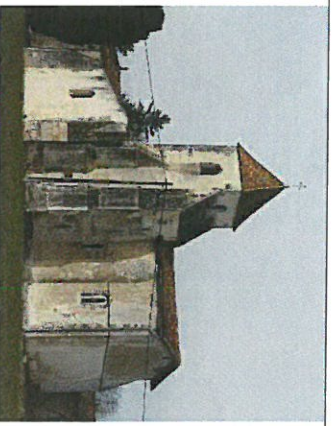


c) Les monuments historiques de la ville

La commune de Barbezieux-Saint-Hilaire compte trois monuments historiques :



- Le château est classé MH par arrêté du 30 décembre 1913 - Tandis que : les façades et toitures de l'ensemble des bâtiments non classés (cad. AC 236), à l'exclusion du local sanitaire situé à l'est de la place ; la tour nord-est en totalité (cad. AC 236) ; une partie des anciennes lies, avec leur mur de clôture, et la place du château, pouvant receler des vestiges archéologiques (cad. AC 228, 234, 235, 237 ; non cadastré sur la rampe des Mobilles) : sont inscrits par arrêté du 8 avril 2004



- Eglise de Saint-Hilaire, inscrite Monument Historique par arrêté du 30/04/2013 L'église en totalité, ainsi que le sol des parcelles pouvant receler des vestiges archéologiques (cad. 327 A 27, 28).

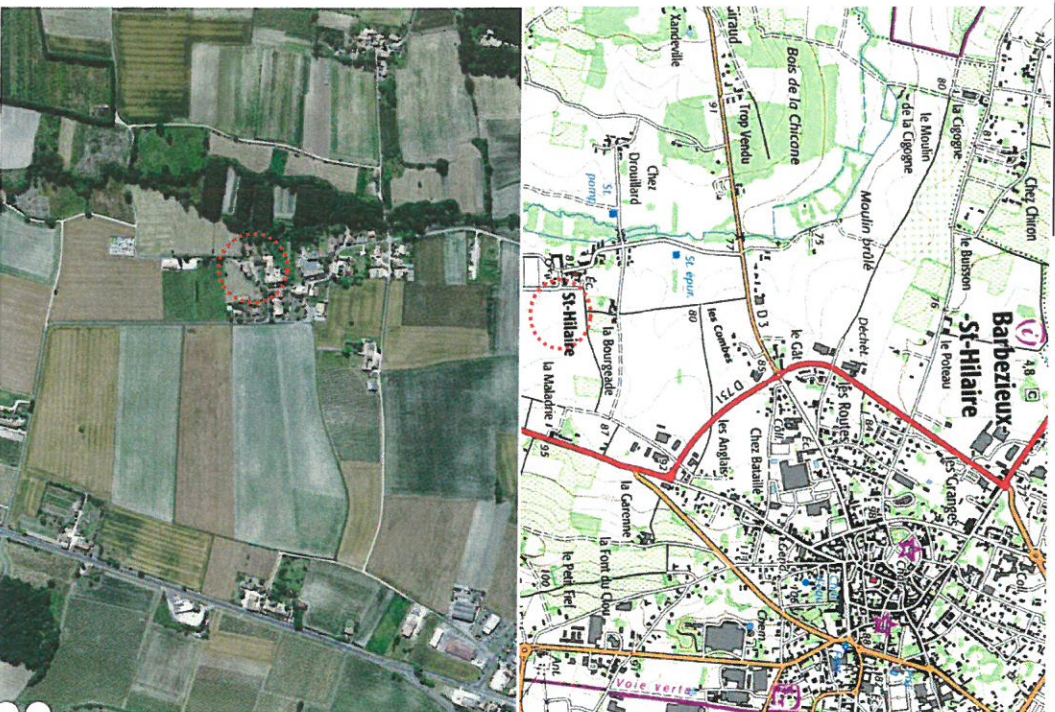


Eglise Saint-Mathias, inscrite Monument Historique par arrêté du 29/11 /1948. L'église est inscrite dans son intégralité.



## 2 – L'ÉGLISE DE SAINT HILAIRE

### a) Situation du monument

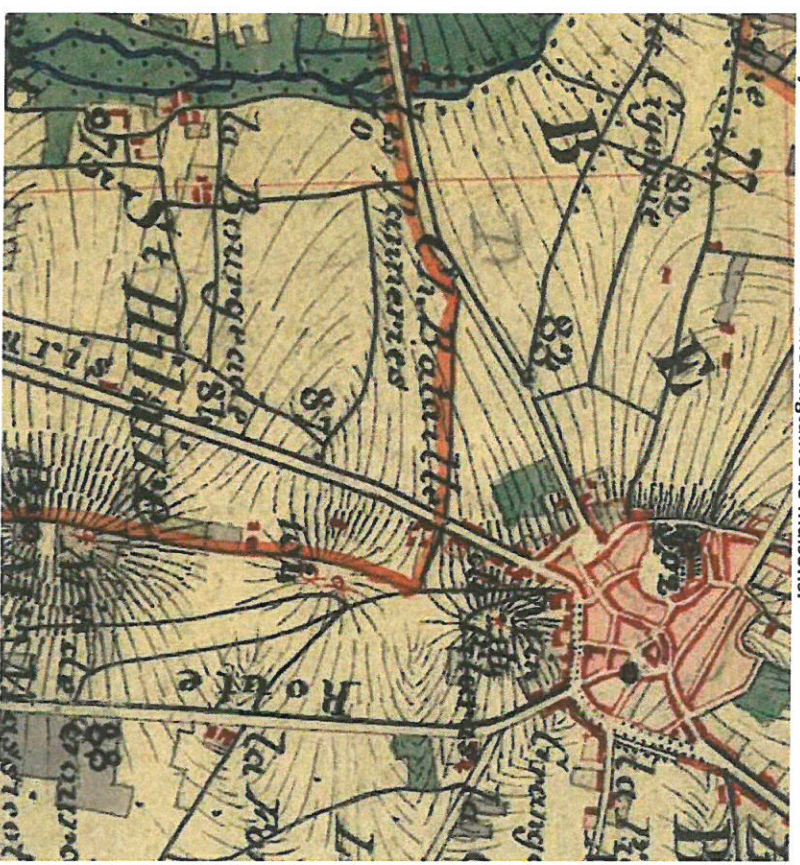


Géoportail 2016

### Eglise de Saint-Hilaire, ISMH 30/04/2013

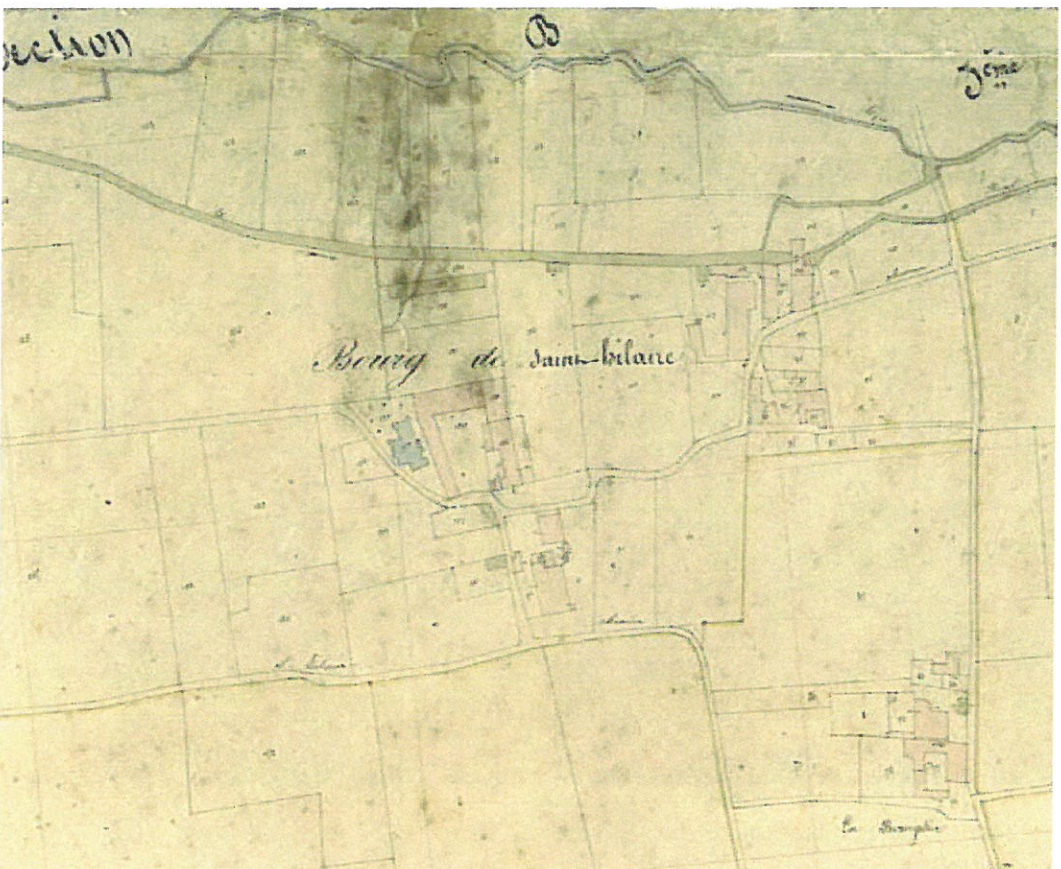
L'église est inscrite comme Monument Historique par arrêté du 30/04/2013 en totalité, ainsi que son sol et les parcelles pouvant receler des vestiges archéologiques (cad. 327 A 27, 28).

Saint-Hilaire, est situé à 2 km au sud de Barbezieux, c'est le siège d'une très ancienne seigneurie. L'église est citée dès 1075-1080 dans le cartulaire de Baignes. Le village de Saint Hilaire c'est développé en arrière Nord de l'église, et est aujourd'hui un hameau d'une vingtaine de maisons.



Carte d'état major au 17<sup>ème</sup> siècle





#### b) Note historique sommaire

Créée plusieurs fois dès 1075, l'église semble avoir été reconstruite en grande partie dans le courant du 12<sup>e</sup> siècle. En 1935 elle est mentionnée comme annexe de la maison-dieu de Barbezieux et elle bénéficie alors d'une charta de sauvegarde accordée par Charles IV.



L'édifice fait l'objet d'adonctions et de remaniements aux XIV et XV<sup>e</sup> siècles (chapelle et arcade triomphale). La paroisse est supprimée en 1803 et Saint-Hilaire devient annexe de Barbezieux. De plan allongé, elle est construite en moellon enduit, parfois en opus spicatum (ossuaire, mur nord de la nef). La nef unique (environ 13 x 6 m), très simple, possède un portail à double voussure à arêtes vives et des vestiges de litre funéraires à l'extérieur du mur nord. Son sol est composé de tomettes carrées. Depuis 1902, elle est couverte d'un plafond en lattes et orné d'un faux tiré d'appareil rouge sur l'enduit de plâtre. Une litre funéraire aux armes des Le Tellier (lézards et étoiles), seigneur de Barbezieux, a été aperçue lors de la réfection intérieure.

La chapelle gothique au sud, consacrée à Notre-Dame puis utilisée comme garage du corbillard, ouvrait sur la nef par une grande arcade brisée (murée). Elle présente une petite porte en arc brisé à l'ouest et sa baie sud, à double ébrasement, est ornée sur l'appuie extérieur d'une statue (peut être gallo romaine) trouvée lors de percement de la porte du corbillard. Elle a perdu sa voûte d'ogives, seuls les formerets en tore à listel retombent maintenant sur les chapiteaux à têtes humaines, encore peints d'après les traces visibles sous le badigeon (rouge, jaune, vert).

L'église de Saint-Hilaire possède deux beaux éléments sculptés ou peints des époques romane, gothique et classique (chapiteaux, blasons, rinceaux peints) mais c'est la présence de murs du premier âge roman et le plan, unique dans la région et rare en France, de son chœur, à gros contreforts cylindriques, qui en font l'intérêt archéologique.

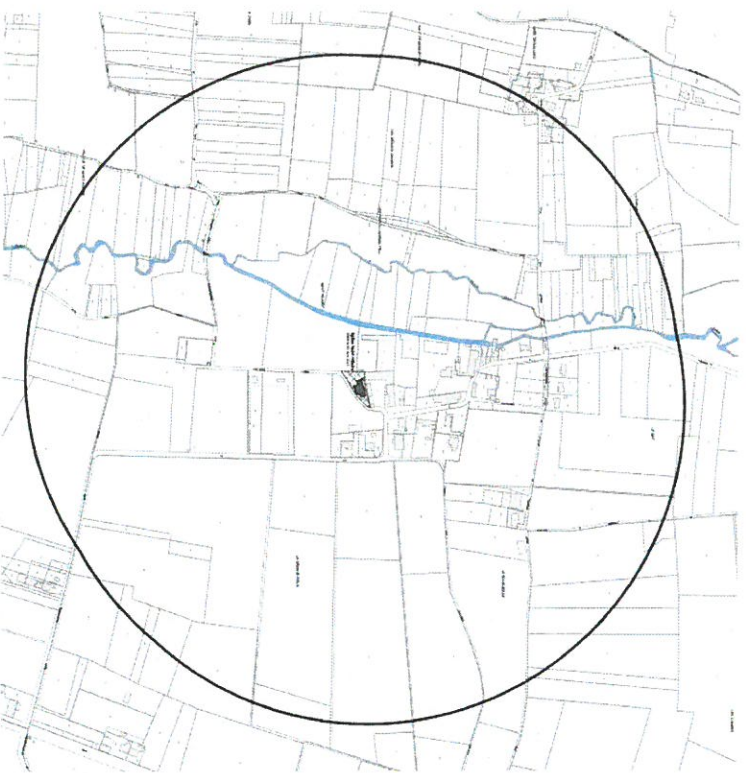
L'église en totalité, ainsi que le sol des parcelles pouvant receler des vestiges archéologiques (cad. 327 A 27, 28) sont protégés.

(source : Y. Comte, C.R.M.H. Poitou-Charente)



c) Effet juridique du monument historique

*Périmètre de protection actuel de 500 m autour de l'église*



d) Description du monument historique

*Fiche issue de la base Mérimée*

**Monuments historiques**

édifice / site Eglise de Saint-Hilaire

localisation **Poitou-Charentes ; Charente ; Barbezieux-Saint-Hilaire**

dénomination église

époque de construction 11e siècle; 12e siècle; 14e siècle; 15e siècle; 17e siècle

siècle détail 19e siècle; 20e siècle

propriété propriété de la commune

protection MH 2013/04/30 : inscrit MH

L'église en totalité, ainsi que le sol des parcelles pouvant receler des vestiges archéologiques (cad. 327 A 27, 28) : inscription par arrêté du 30 avril 2013

site protégé zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager

visite ouvert au public

type d'étude recensement immeubles MH

référence PA16000053

© Monuments historiques

date versement 2014/08/27

*L'inscription au titre des monuments historiques comprend :*

L'église en totalité, ainsi que le sol des parcelles pouvant receler des vestiges archéologiques (cad. 327 A 27, 28) sont protégés.

Plan annexé à l'arrêté n° 449 / 56 AR portant  
inscription au titre des monuments historiques  
de l'église de Saint-Hilaire à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE (Charente)

Emprise de la protection décidée  
(parcelle en rose, bâtiment en rouge)



Fait à Poitiers, le : 30 AVR. 2013



### 3 – LES ABORDS DU MONUMENT HISTORIQUE

#### a) Relief

L'altitude de la commune varie de 35 m NGF au nord de la commune à 130 m NGF au sud-est. Les niveaux topographiques moyens sont de 80 à 100 m NGF dans les zones d'urbanisation et de 60 m à 80 m dans les zones rurales.

Au niveau du hameau de Saint Hilaire l'altitude oscille entre 75 et 80 m.

Un relief qui offre des vues dégagées sur le hameau principalement sur sa partie Sud-Est.

#### b) Végétation, paysage et environnement

La qualité des paysages de la commune est constitutive de sa richesse patrimoniale. Les paysages de Barbezieux-Saint-Hilaire sont liés à plusieurs éléments majeurs :

- des reliefs variés,
- l'alternance des terres cultivées pour les vignes, la polyculture et des prairies d'élevage,
- la présence de bois,
- des groupes d'habitations traditionnelles,
- des perspectives majeures sur le centre ancien de Barbezieux-Saint-Hilaire et sur l'église de Saint Hilaire,
- des panoramas sur l'espace rural.

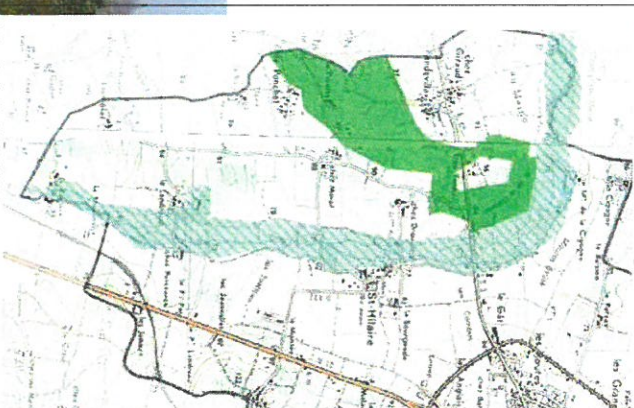


Le hameau de Saint Hilaire est situé entre la vallée « boisée » de la Seugne et la plaine agricole offrant des paysages très ouverts.

Lorsque l'on se tient au Sud Est de l'église très peu d'éléments viennent rompre les perspectives sur l'édifice.

Le patrimoine environnemental :

Le hameau de Saint Hilaire est situé dans la vallée de la Seugne,



Extrait de la TVB AVAP

La Seugne coule sur près de 82,4 km depuis Montlieu-la-Garde, où elle prend sa source, jusqu'à Chantiers, où elle rejoint la Charente.

### c) Environnement bâti



Le petit hameau c'est développé uniquement au nord de l'église ainsi on y retrouve (une ancienne distillerie, le bâtiment de l'ancienne mairie de Saint Hilaire, des bâtiments ruraux d'anciens usages agricoles) et en extension des maisons d'habitation plus récentes, à l'extrême marge nord.

Lorsque l'on traverse le hameau du Sud au Nord l'église n'apparaît qu'en sortant du hameau, en effet, dans le hameau elle est dissimulée par les murs anciens en pierre et les anciennes granges hautes.

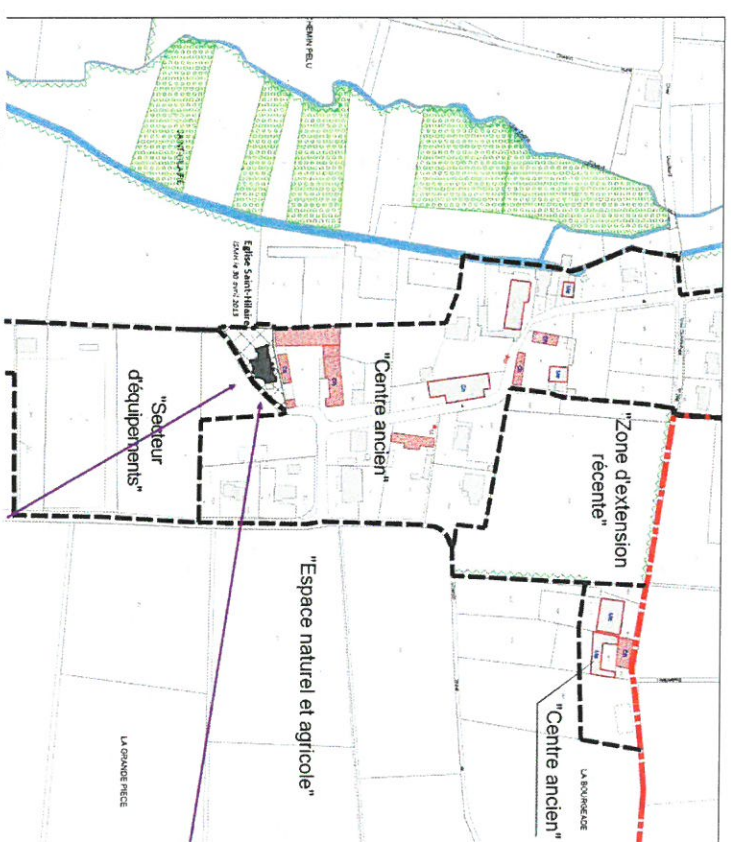


Ancienne mairie de Saint Hilaire

Le patrimoine bâti protégé au titre de l'AVAP dans le hameau de Saint Hilaire.

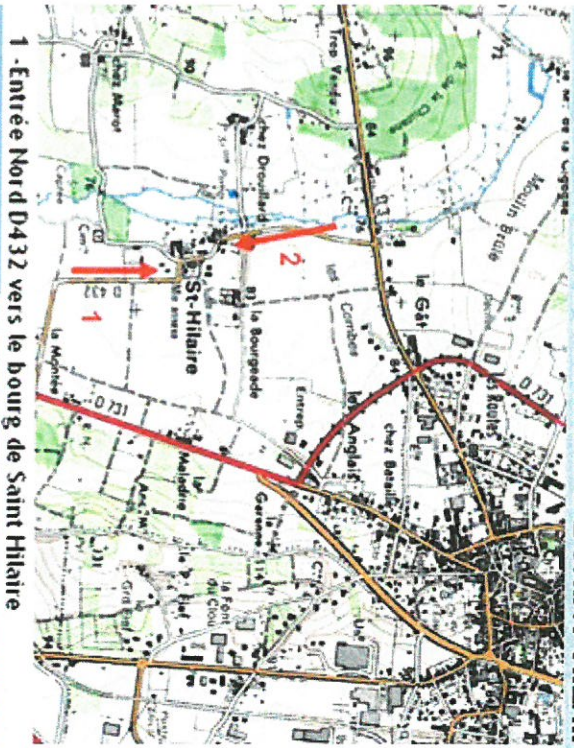
- Un très bel ensemble bâti longe l'église : un bâti principal avec des annexes agricoles en moellons.

- |   |  |   |
|---|--|---|
| 1 |  | Patrimoine architectural exceptionnel   |
| 2 |  | Patrimoine architectural remarquable  |
| 3 |  | Patrimoine architectural constitutif de l'ensemble urbain ou d'accompagnement |
| 4 |  | Petit patrimoine architectural ou détail architectural remarquable            |
| 5 |  | Mur de clôture protégé  |





## LES ENTREES DU HAMEAU DE SAINT HILAIRE

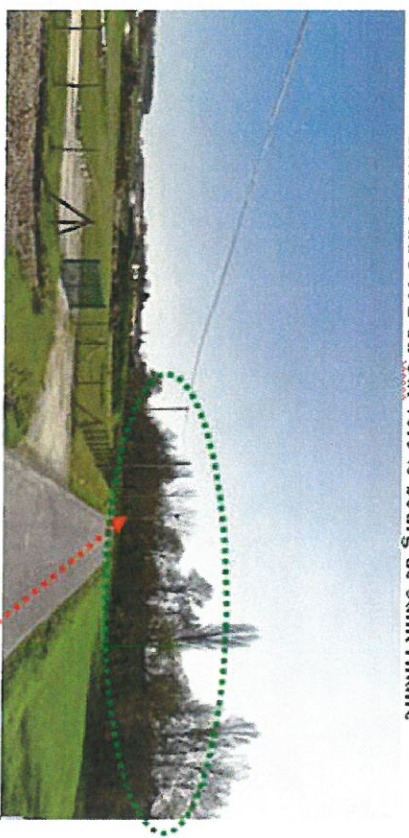


1 - Entrée Nord D432 vers le bourg de Saint Hilaire



L'entrée par la départementale 432 est marquée par l'église Saint Hilaire, par ce côté on peut profiter d'une vue dégagée sur le monument historique.

2 - Entrée Sud D432 du Gât vers le bourg de Saint Hilaire



Si cette entrée ne permet pas de voir l'église Saint Hilaire, ici la trame boisée de la vallée du Tréfle (ici à droite) offre une vue structurée amenant vers le bourg du hameau.





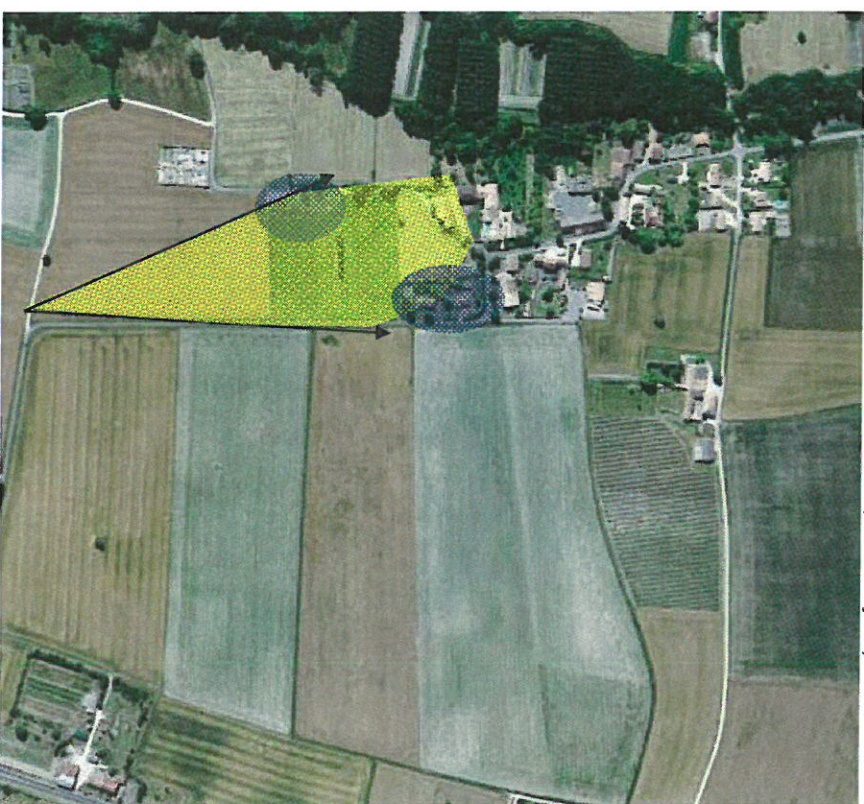
d) Cosensibilité - Cartes présentant les principaux enjeux autour des abords



Vue depuis la sortie Sud du Hameau – en rouge constructions récentes « appelant l'œil ».



Vue depuis la départementale 432 (stade de foot)



Vue aérienne géoportail 2016.

En bleu les éléments bâtis rentrant dans le champ de vision – atteinte faible.  
En jaune visibilité sur l'édifice



Perspective depuis la D731



Vue aérienne géoportail 2016.



Vue dégagée : l'édifice apparaît dans un paysage boisé, pas d'élément portant atteinte aux paysages.

Vue depuis l'entrée Nord du hameau.



Vue aérienne géoportail 2016.

En bleu les éléments bâtis rentrant dans le champ de vision – ici pas de visibilité sur l'édifice : espace végétalisé, éléments bâtis relativement denses avec des hauteurs allant jusqu'au R+2 + combles.



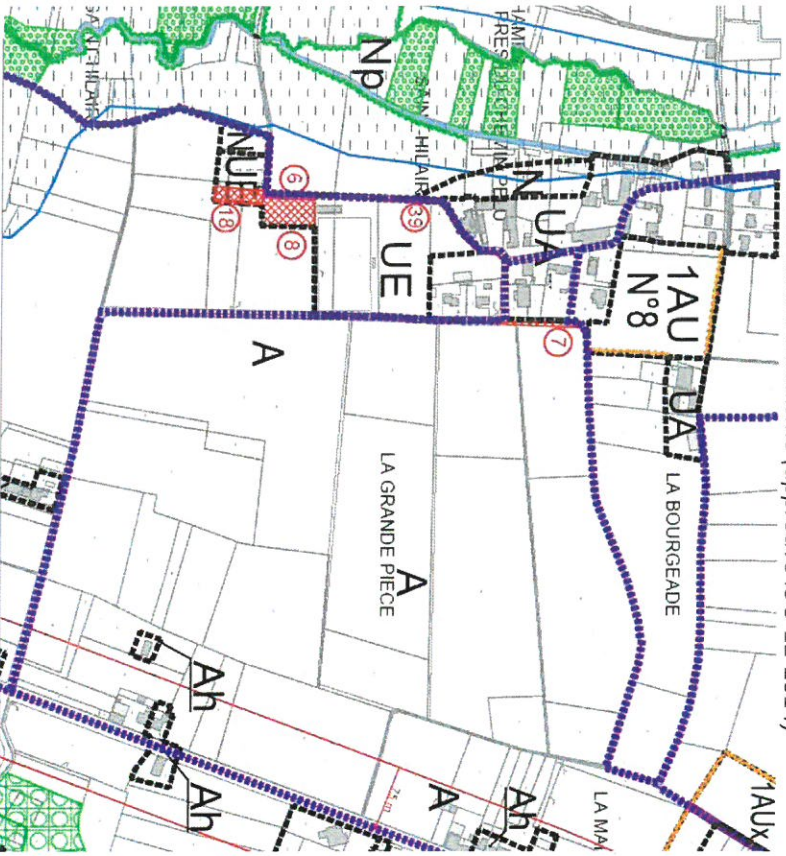
CARACTERE DU SITE





#### 4- LE PROJET URBAIN : LE PLAN LOCAL D'URBANISME,

Plan local d'urbanisme (approuvé le 3-12-2014)



- Limite de zone ou de secteur
- Emplacement réservé pour voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général, en application de l'article L-123-1-5, 8° du C.U.
- Espace boisé classé à conserver en application de l'article L. 130-1 du Code de l'Urbanisme
- Zone inondable au titre de l'article R. 123-11, b du Code de l'Urbanisme (Source : Atlas des Zones Inondables du Canton, du Né et du Tréfle réalisé en 2008)
- Espace Vert Protégé existant ou à créer
- Liaison douce à créer ou à renforcer

#### L'église est située en zone d'effets :

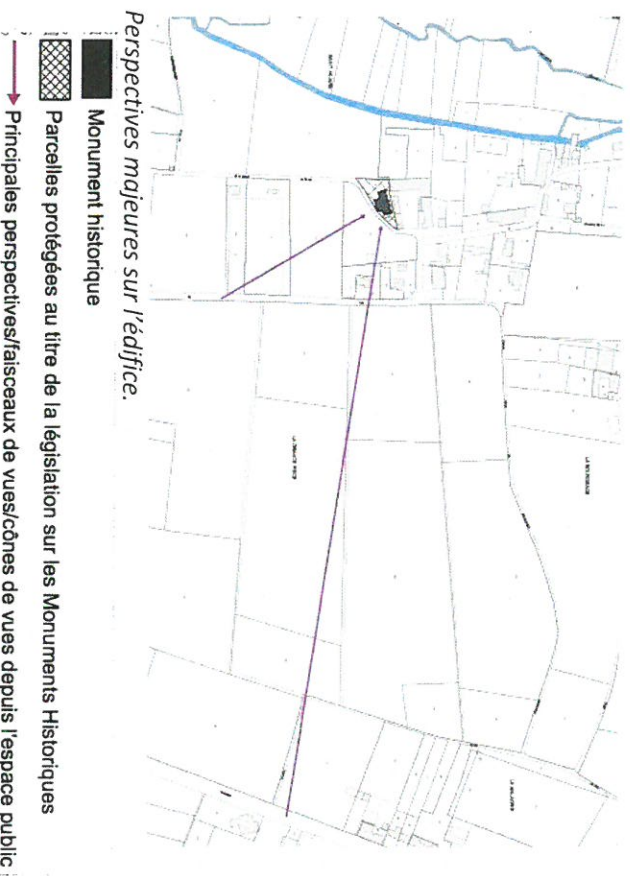
- PEL Cercle des premiers effets létaux
- IRE Cercle des effets irréversibles



En application de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme :

- Bâtiment de qualité architecturale
- Mur de clôture remarquable
- Mait d'arbres
- Haie à conserver

#### 5 - CARTE DES PERSPECTIVES MAJEURES DES ABORDS DE L'EGLISE

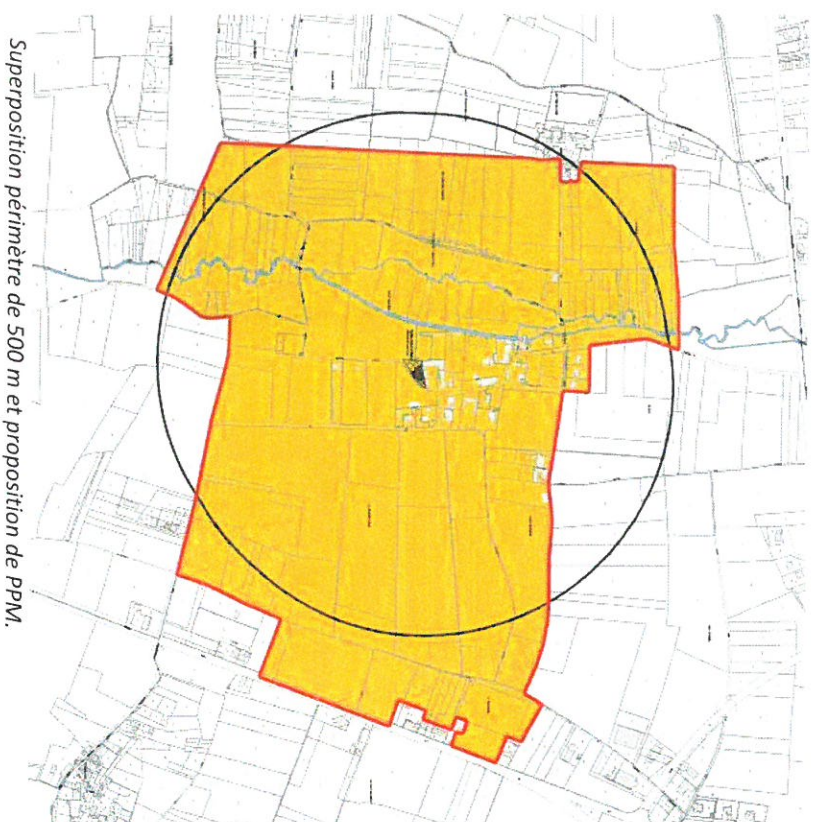


Perspectives majeures sur l'édifice.

- Monument historique
- Parcelles protégées au titre de la législation sur les Monuments Historiques
- Principales perspectives/faisceaux de vues/cônes de vues depuis l'espace public

## 6. Justification du périmètre de protection modifié (PPM)

Conformément à l'article L.621-30-1 du code du patrimoine, le périmètre prend en compte les ensembles d'immeubles bâtis et non bâtis qui participent à l'environnement du monument pour en préserver le caractère ou contribuer à en améliorer la qualité. De ce fait le périmètre est modifié.



*Superposition périmètre de 500 m et proposition de PPM.*

Il a été élargi :

- Vers la départementale D731 afin de prendre en compte les vues essentielles depuis cet axe vers l'édifice protégé.

Il a été réduit :

- au Nord : aucune vue sur l'édifice.
- au Sud : pas d'enjeu – zone A avec présence de zone humide (non propice à la construction de bâtiment agricole).



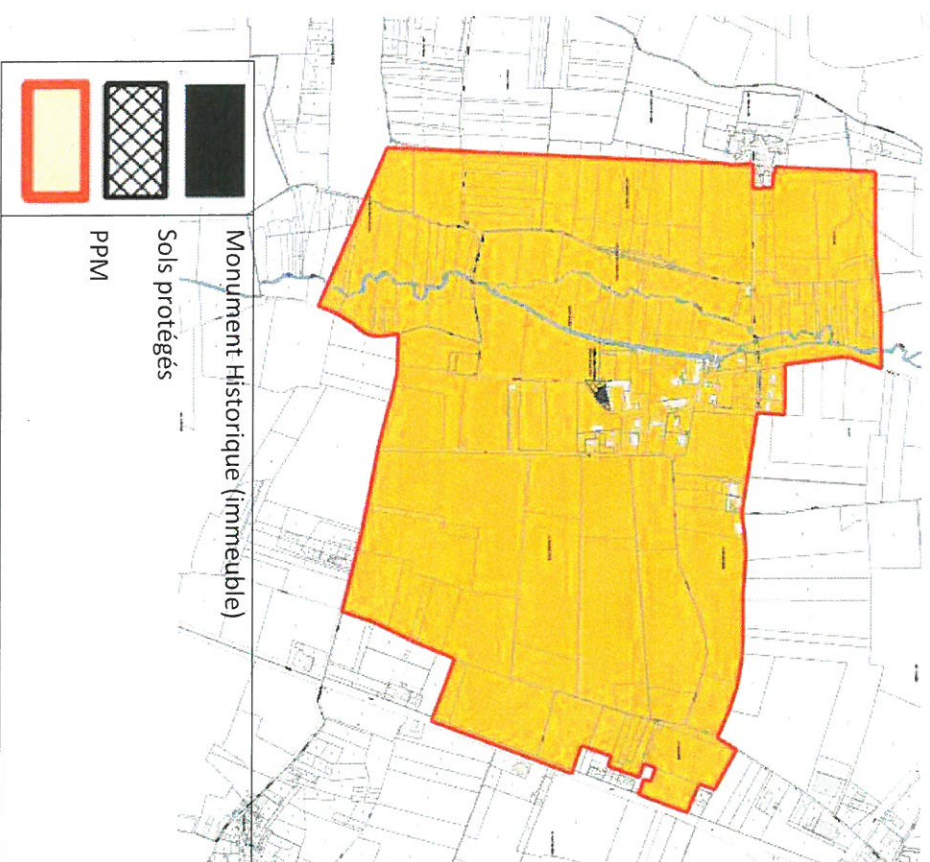
### 7 – LE PERIMETRE DE PROTECTION MODIFIE

Le périmètre de 500 mètres actuel autour du monument historique :

(Etat actuel, septembre 2016)



Le périmètre de protection modifié : (Etat PPM)



#### **BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES :**

- Base Mérimée, Ministère de la Culture et de la Communication
- Atlas du patrimoine
- Insee
- PLU de Barbezieux-Saint-Hilaire
- Rapport de présentation de l'AVAP de Barbezieux Saint Hilaire